



Bienvenue

Michaels Canada  
SRI



## Aperçu du programme

- Sommaire des garanties
- Ma Canada Vie au travail
- Ressources pour le mieux-être
- Consult+
- Période de questions





## Bienvenue à la Canada Vie, fournisseur de votre régime de garanties!

Renseignements importants pour notre nouvelle collaboration :

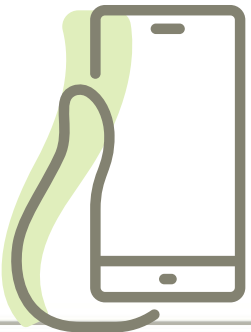
- Soumettez à la Sun Life, au plus tard le **30 septembre 2023**, les frais engagés avant le **1er octobre 2023** sur son portail. Sinon, vous devrez présenter un formulaire de demande de règlement papier au plus tard le **28 décembre 2023**.
- Frais engagés le **1er octobre 2023** ou après cette date : soumettez-les à la Canada Vie, nous sommes heureux de vous aider.
- Vous pouvez vous inscrire dans le site Ma Canada Vie au travail pour commencer à soumettre des demandes de règlement à compter du **6 octobre 2023**.
- Tous les renseignements, y compris l'historique des demandes de règlement, les renseignements personnels et les personnes à charge, seront transférés à la Canada Vie.
- Nous recommandons de désigner un nouveau bénéficiaire pour que ces renseignements soient à jour.
- Pour voir les renseignements sur l'adhésion ou apporter des changements en cas d'événement marquant dans les 30 jours, utilisez **Workday** de Michaels.

# Numéros dont vous aurez besoin

---

## Vos garanties sont offertes au titre des régimes suivants :

- 180654 – L'assurance vie, l'assurance Mort ou mutilation accidentelles, l'assurance invalidité de courte durée, l'assurance invalidité de longue durée, l'assurance maladie et l'assurance dentaire
- 180655 – L'assurance vie facultative, l'assurance Mort ou mutilation accidentelles (MMA) facultative et l'assurance maladies graves facultative
- 52317 – L'assurance invalidité de courte durée (Employés à rémunération fixe, à temps plein seulement)
- Votre numéro d'identification demeurera le même (il s'agit de votre numéro d'identification du membre de l'équipe attribué à Michaels)



## Nous sommes là pour vous aider :

- Protection ou demandes de règlement : 1 800 957-9777
- Soutien technique : 1 888 222-0775





## Sommaire des garanties





# Assurance vie de base et MMA offertes par l'employeur

## Assurance vie de l'employé

- 1 fois la rémunération annuelle :
- Aucun maximum sans preuve d'assurabilité
- Maximum global : 150 000 \$

## Assurance Mort ou mutilation accidentelles

- Correspond à votre assurance vie
- Une fois votre rémunération annuelle, jusqu'à un maximum global de 150 000 \$
- Fin de la protection : Assurance vie à la retraite
- Fin de la protection : 70 ans (MMA)



# Assurance vie facultative et assurance MMA facultative – employé et conjoint/partenaire domestique

## Employé et conjoint/partenaire domestique

- La protection est offerte par tranches de 10 000 \$, jusqu'à un maximum de 250 000 \$.
- Fin de la protection : L'employé ou le conjoint atteint l'âge de 70 ans, selon la première éventualité.
- Une preuve d'assurabilité est exigée pour tous les montants de protection.



# Assurance maladies graves facultative

## Employé et conjoint/partenaire domestique

- La protection est offerte par tranches de 20 000 \$, jusqu'à un maximum de 200 000 \$.
- Minimum : 20 000 \$
- 30 000 \$ sans preuve d'assurabilité si la demande est présentée dans les 31 jours suivant leur date d'admissibilité.
- Fin de la protection : L'employé ou le conjoint atteint l'âge de 70 ans, selon la première éventualité.

## Enfants

- La protection offerte par tranches de 5 000 \$, jusqu'à un maximum de 20 000 \$.
- Fin de la protection : L'employé atteint l'âge de 70 ans ou l'enfant atteint l'âge limite.





## Assurance invalidité de courte durée – membres de l'équipe à rémunération fixe

- Période d'attente
  - Blessure : 0 jour civil
  - Maladie : 7 jours civils
- Période d'indemnisation : 17 semaines par demande de règlement
- Formule : 100 % de votre rémunération hebdomadaire jusqu'à un maximum global illimité
- Imposable
- Fin de la protection : À la retraite



## Assurance invalidité de courte durée – membres de l'équipe à rémunération horaire

- Période d'attente
  - Blessure : 0 jour civil
  - Maladie : 7 jours civils
- Période d'indemnisation : 17 semaines par demande de règlement
- Formule : 66,67 % de votre rémunération hebdomadaire jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par semaine
- Imposable
- Fin de la protection : À la retraite





## Invalidité de longue durée

### Option 1 :

- Période d'attente : 17 semaines
- Formule : 40 % de votre rémunération mensuelle, jusqu'à un maximum global de 10 000 \$
- Non imposable
- Propre profession : 24 mois
- Finit : 17 semaines avant l'âge de 65 ans

### Option 2 (preuve d'assurabilité requise) :

- Période d'attente : 17 semaines
- Formule : 60 % de votre rémunération mensuelle jusqu'à un maximum global de 10 000 \$
- Non imposable
- Propre profession : 24 mois
- Finit : 17 semaines avant l'âge de 65 ans



# Médicaments

## Protection

- Palier 1 – 90 %
- Palier 2 – 60 %
- Palier 3 – 40 %

## Franchise

- Aucune
- Maximum global : Illimité
- Médicaments anti tabagiques : 500 \$ pour toute la durée de la protection (au titre du palier 1)
- Médicaments contre l'infertilité – 10 000 \$ pour toute la durée de la protection (au titre du palier 1)
- Fin de la protection : À la retraite





## Médicaments – Reformulary

- Palier 1 : RFG1 – Médicaments privilégiés. Cette catégorie comprend les médicaments génériques et d'origine que Reformulary a jugés privilégiés, sous programme d'autorisation spéciale et nécessitant un traitement particulier.
- Palier 2 : RFG2 – Médicaments non privilégiés
- Palier 3 : RFG3 – Médicaments non privilégiés. Cette catégorie comprend les médicaments génériques et d'origine que Reformulary a jugés moins efficaces/rentables.
- les demandes de règlement sont remplies à la pharmacie comme d'habitude à l'aide de votre carte médicament.



# Assurance maladie supplémentaire

## Protection

- Remboursement global : Règlement proportionnel de 100 %
- Soins paramédicaux : règlement proportionnel de 80 %
- Traitement contre l'infertilité jusqu'à un maximum de 25 000 \$

## Franchise

- Aucune
- Maximum pour toute la durée de la protection : Illimité
- Fin de la protection – à la retraite

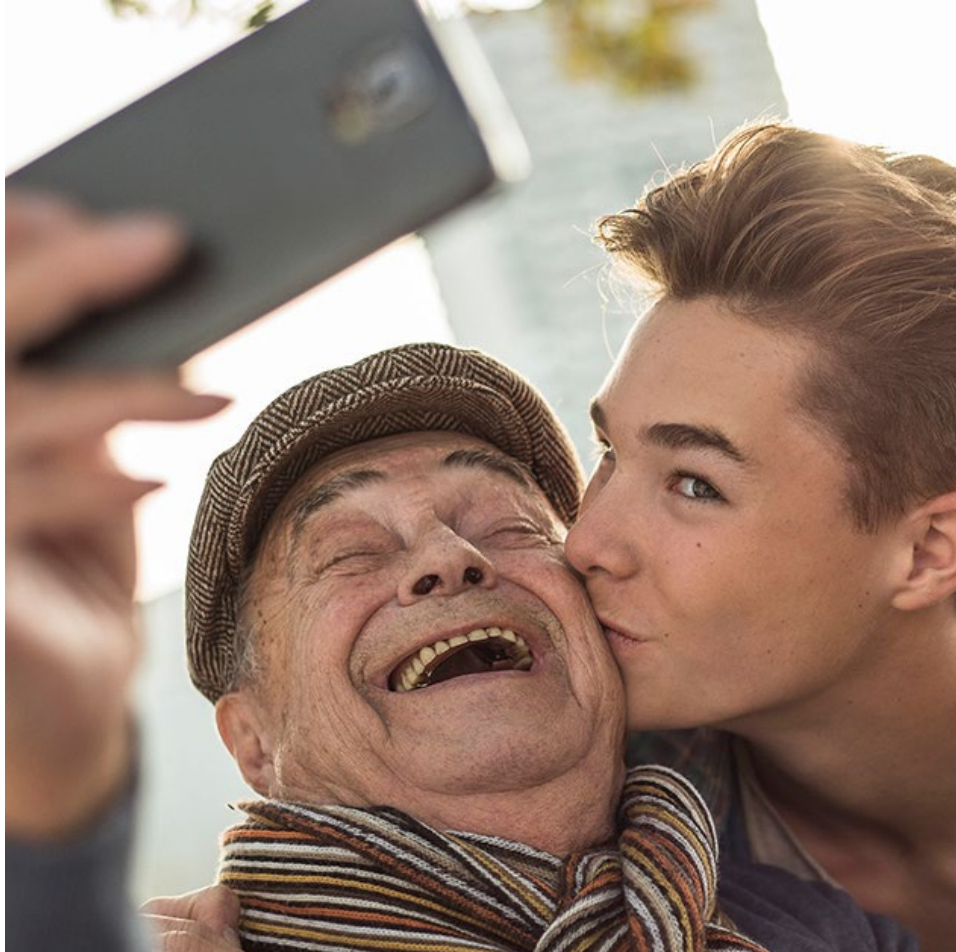




## Praticiens paramédicaux

Soins et services de nombreux prestataires de soins paramédicaux, notamment les suivants :

- Soins donnés par un physiothérapeute ou un thérapeute du sport
- Chiropraticiens
- Massothérapeute
- Naturopathe
- Ostéopathe
- Podiatre/podologue
- Orthophonistes
- Protection maximale de 750 \$ combinée par année civile (frais raisonnables et courants)
- Soins donnés par des psychologues/travailleurs sociaux/psychothérapeutes/thérapeutes conjugaux et familiaux/ 750 \$ par année civile



## Soins de la vue

### Examens de la vue

- 1 examen par période de 24 mois consécutifs
- 1 examen par période de 12 mois consécutifs (pour les enfants jusqu'à l'âge de 17 ans inclusivement)

Lunettes, lentilles de contact, lunettes de soleil et lunettes de sécurité sur ordonnance, ou chirurgie oculaire au laser

- 200 \$ par période de 24 mois consécutifs





## Soins reçus à l'étranger

- Soutien en cas d'urgence médicale : par « urgence médicale », on entend une blessure ou une maladie imprévue et soudaine ou la phase aiguë d'une maladie qui n'aurait pu être raisonnablement prévue compte tenu des troubles médicaux antérieurs.





## Avec vous lorsque vous êtes en voyage

- Service d'urgence en plusieurs langues offert en tout temps pour obtenir de l'aide à l'égard notamment du paiement des frais d'admission à l'hôpital, du transport et de l'hébergement



## Soins dentaires

Franchise – aucune

Plafonds de remboursement

- Soins ordinaires : 100 %
- Soins extraordinaires : 50 %
- Blessure accidentelle aux dents : 100 %
- Soins orthodontiques : 50 % (enfants seulement, 6 à 21 ans)
- Fin de la protection : À la retraite



## Soins dentaires

### Maximums au titre du régime

- Maximum combiné pour les soins ordinaires et les soins extraordinaires : 1 500 \$ par année civile
- Blessure accidentelle aux dents : Illimité
- Soins orthodontiques : 1 500 \$ pour toute la durée de la protection (enfants de 6 à 21 ans seulement)
- 8 unités de détartrage par année
- Barème des honoraires : année en cours (selon la province où le traitement est rendu)

Un plan de traitement (une estimation) est recommandé pour tout traitement dont le coût s'élève à 200 \$ ou plus.





Ma Canada Vie  
au travail

# Ma Canada Vie au travail

canada **life**™ <https://my.canadalife.com/acceder> FR



**Voici comment ouvrir une session dans :**

**Accès SRC (régimes d'épargne)**  
Ouvrez une session au moyen de votre identificateur d'accès existant (généralement un numéro à sept chiffres, un identificateur que vous avez personnalisé ou une adresse courriel).

**GroupNet (garanties)**  
Ouvrez une session au moyen de votre adresse courriel GroupNet existante.

**Ma Canada Vie au travail**  
Utilisez l'adresse courriel que vous avez choisie lorsque vous vous êtes inscrit à Ma Canada Vie au travail.

**Ouvrir une session** [? Aide pour ouvrir une session](#)

Identificateur Accès SRC (épargne)/  
Adresse courriel (garanties)

Mot de passe

Se souvenir de moi

**Ouvrir une session**

**S'inscrire**

[Vous avez oublié votre mot de passe](#) ou [votre identificateur d'accès / adresse courriel?](#)

# Tableau de bord

Aperçu général



Renseignements sur les garanties



Sommaire des demandes de règlement





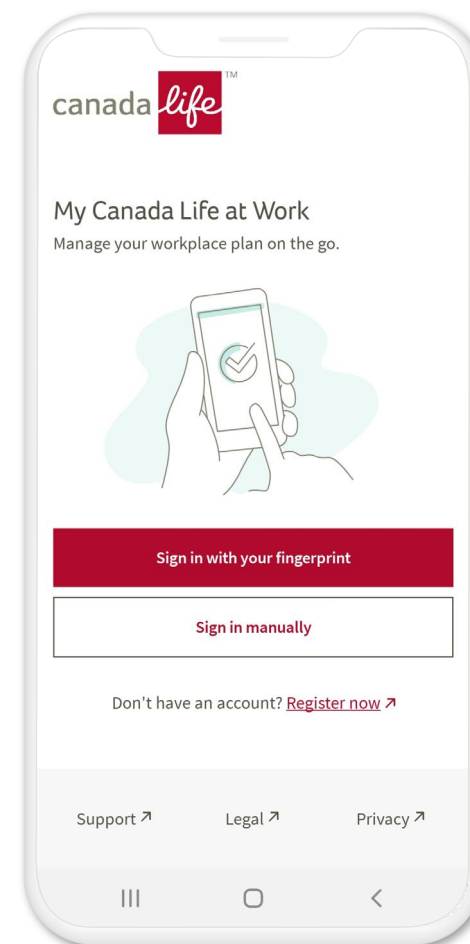
# Application Ma Canada Vie au travail

Obtenez la souplesse voulue pour consulter les renseignements sur vos garanties collectives de la manière et au moment qui vous conviennent grâce à l'application Ma Canada Vie au travail.

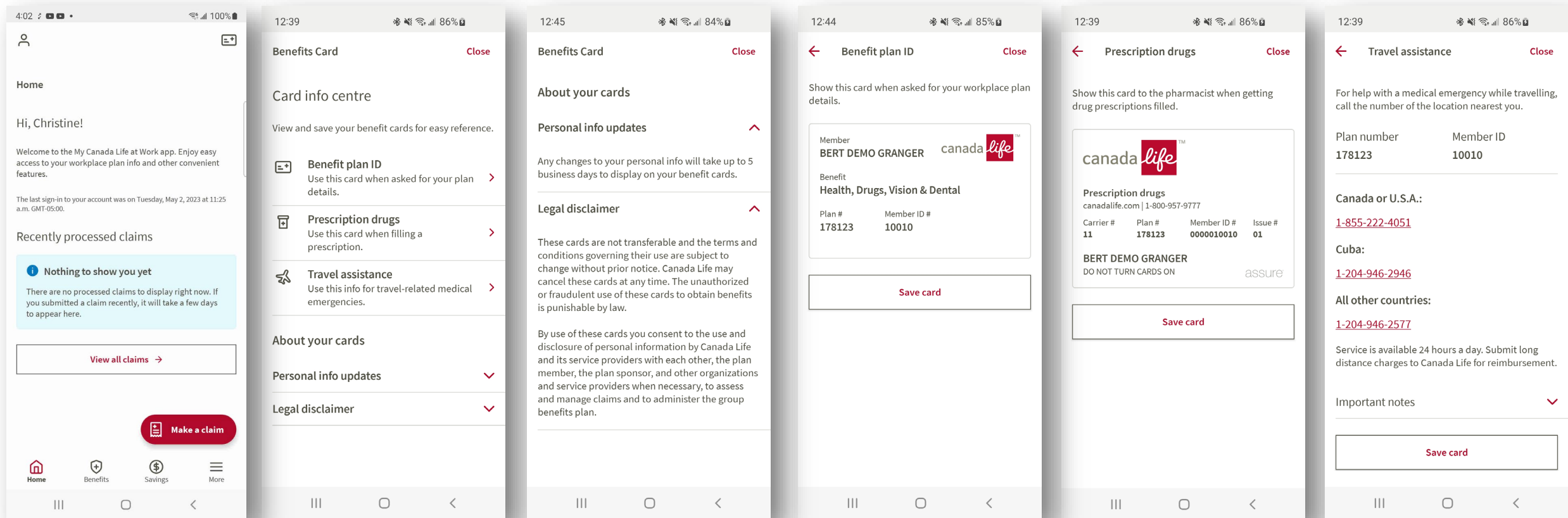
## La nouvelle application :

- Offre une expérience intuitive aux participants, avec la même apparence et convivialité que le site Web.
- Présente les fonctionnalités les plus utilisées, par exemple Présenter une demande de règlement, pour accélérer et faciliter la soumission des demandes de règlement.
- Propose un accès facile aux cartes de garanties en tous lieux

 Téléchargez l'application Ma Canada Vie au travail dans la boutique d'applications.



# L'application Ma Canada Vie au travail – carte numérique

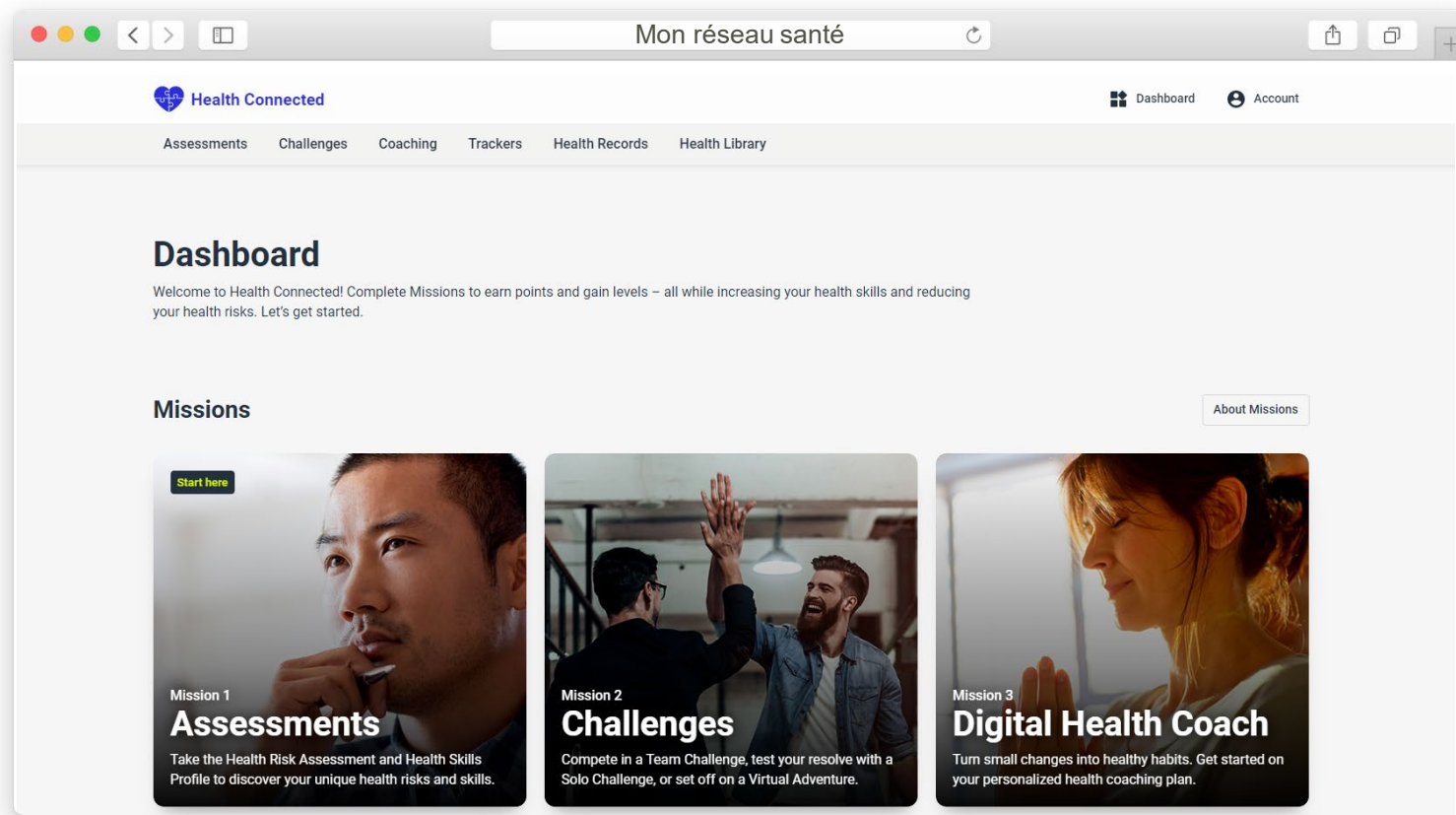




**Ressources pour  
le mieux-être**



# Mon réseau santé



- Offre élargie adaptée aux appareils mobiles
- Évaluations de l'état de santé
- Conseiller santé numérique
- Défis d'équipe et défis individuels
- Compatible avec les meilleures applications de mise en forme

# Bibliothèque de santé

www.macanadavieautravail.com

Health Connected

Assessments Challenges Coaching Trackers Health Records **Health Library** Dashboard Account

## Health articles

Welcome to our health articles. This is your source for easy-to-understand articles on healthy living and health concerns. Enter a topic or search by first letter.

Health Articles | Search for a topic

Search by alphabet

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M
N	O	P	Q	R	S	T	U	V	W	X	Y	Z

### This month's health articles

#### Summer Beauty from the Inside Out

You change your wardrobe as the temperature soars, and your skincare routine may also need to shift as summer approaches.

#### Stress

Learn how to de-stress when you need it most.

#### Are You Ready for an Emergency?

On your way home from a party, you come across a traffic accident. The police and ambulance have not yet arrived. You pull over to help. What should you do next?

# Stratégies en milieu de travail sur la santé mentale

- Pour les participants, les collègues et les leaders
- Outils et ressources pour promouvoir la santé mentale
- À la disposition de tous les Canadiens



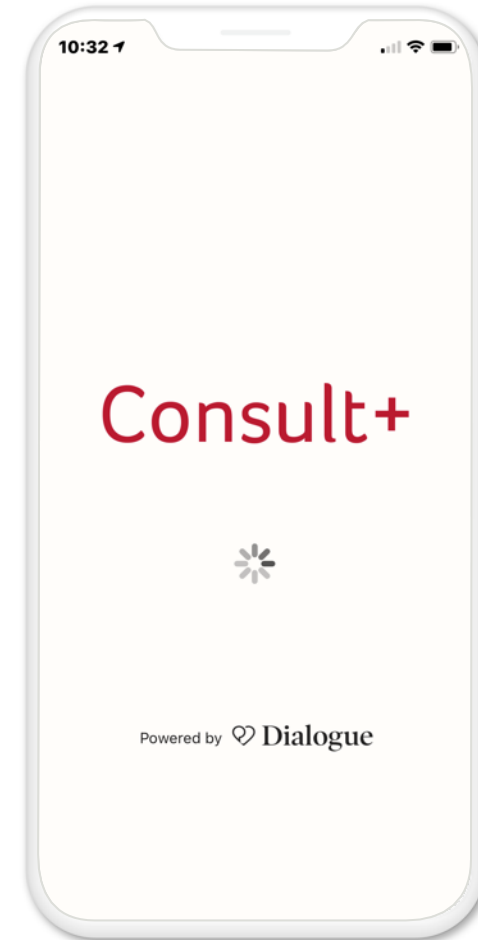




Consult+

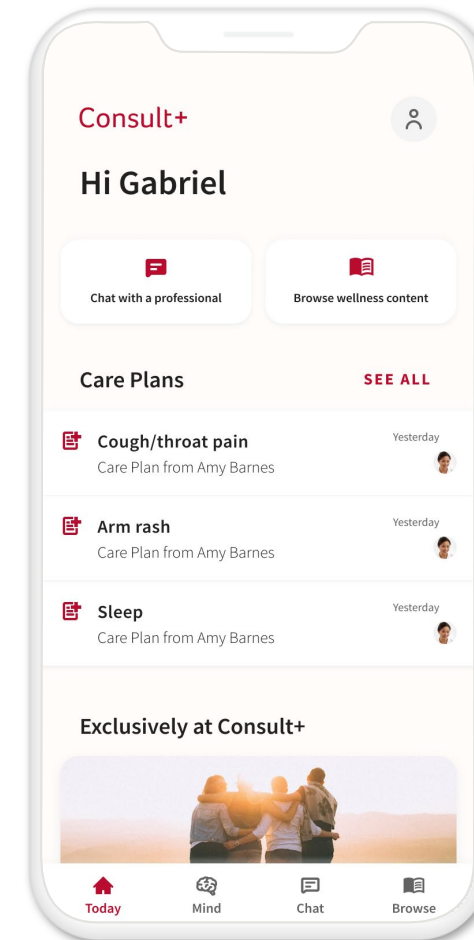
# Une clinique de soins de santé virtuelle qui suit les participants partout

- Il s'agit d'une application et d'un site Web
- Consultations en ligne avec des professionnels de la santé
- Affections non urgentes, conseils médicaux, ordonnances et plus encore



# Avantages pour vous

- Accès en tout temps à des professionnels de la santé
- Diminution du temps passé dans la salle d'attente des cliniques
- Aide pour des problèmes non urgents
- Ordonnances et renouvellements d'ordonnance pour la plupart des médicaments
- Demandes visant des analyses de laboratoire et les résultats des tests de suivi, si cela est nécessaire sur le plan médical
- Accès à des thérapies autonomes en cas de symptômes légers à modérés de dépression et d'anxiété





# Thérapie autonome

---



## Soutien accessible pour :

- La dépression
- L'anxiété généralisée
- L'anxiété sociale
- Le divorce et la séparation
- La perte et le deuil

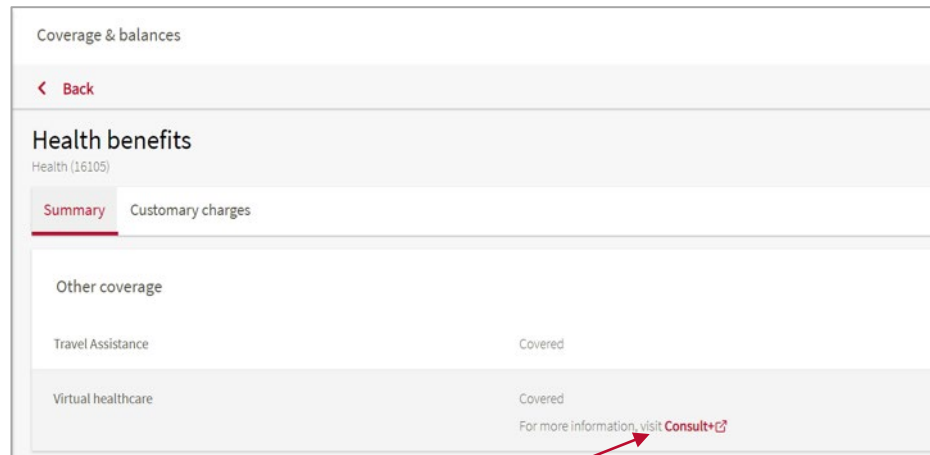


## Fonctionnement

- Les participants remplissent un questionnaire Consult+ pour connaître leur score en matière de santé.
- Ils obtiennent des suggestions de modules qui pourraient les aider.
- Ils suivent les modules à leur propre rythme.

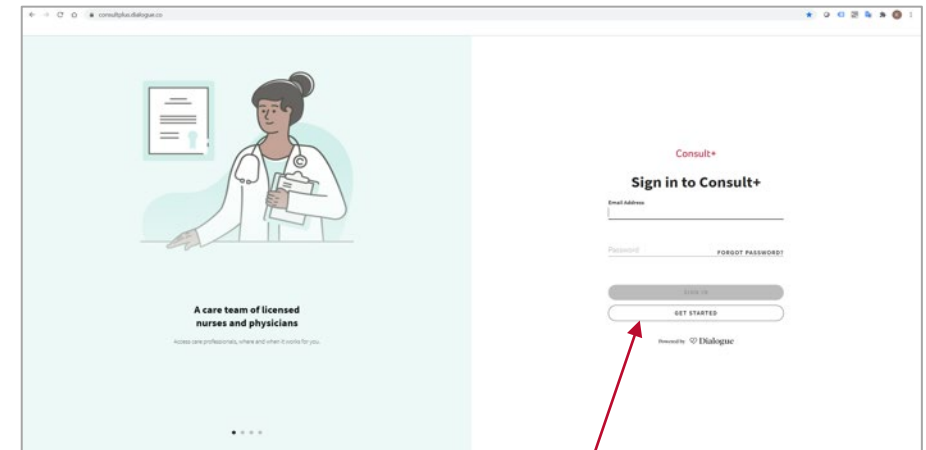
# N'attendez pas!

- 1 Ouvrez une session à l'adresse [macanadavieautravail.com](https://macanadavieautravail.com).  
Suivez ce chemin : Garanties et soldes > Soins médicaux > Autres garanties.



[Consult+](#)

- 2 Créez un compte Consult+.



GET STARTED



Des questions?





Merçi